



Ministère de l'Intérieur

Le 5 février 2018

Communiqué de presse

A l'occasion de l'ouverture des 5èmes Assises de la sécurité privée ce jour, Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a annoncé la nomination d'une mission parlementaire chargée, d'ici à la fin du printemps, de réfléchir au renforcement de la coopération entre acteurs publics et privés de sécurité.

Dans ce cadre, Monsieur Jean-Michel FAUVERGUE, député de Seine-et-Marne, ancien chef du RAID et Alice THOUROT, députée de la Drôme, avocate, conduiront les travaux nécessaires à la conception d'un continuum de sécurité, c'est-à-dire un partenariat étroit et renouvelé entre les forces de police et de gendarmerie (250 000 effectifs), les polices municipales (21 000 agents) et le secteur de la sécurité privée (160 000 salariés).

En effet, la co-production de services constitue un enjeu majeur de la sécurité du quotidien : la multiplication des périmètres de sécurité prévus par la Loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme du 30 octobre dernier, établis à l'occasion d'évènements rassemblant un public nombreux et permettant l'association des composantes publiques et privées de la sécurité, a démontré l'efficacité d'une juste articulation des compétences de chacun autour d'un objectif commun, la sécurité de tous.

La mission parlementaire, nommée dans les prochains jours par le Premier ministre, aura donc comme objectif de redéfinir la répartition des tâches entre les forces nationales, les polices municipales et le secteur privé et pour la première fois, de définir une doctrine d'emploi de la sécurité privée en France. La réflexion portera naturellement sur le champ et les conditions d'intervention des agents de sécurité privée et le partage d'information et de renseignement entre les différents acteurs de la sécurité privée.

Elle proposera le cas échéant des évolutions législatives et d'une manière générale toute mesure permettant, par la modernisation des modes d'action respectifs et leur adaptation aux menaces actuelles, de renforcer notre capacité à prévenir, protéger et intervenir au bénéfice de la sécurité des Français.

Service de presse de Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr